



*At the heart of the image*

Au cœur de l'image

# NIKON PHOTO CONTEST INTERNATIONAL

Since 1969

2 0 1 0 - 2 0 1 1  
Modalités d'inscriptions

Le Concours international de photographie Nikon est organisé par Nikon Corporation depuis 1969. Il vise à fournir une occasion aux photographes professionnels ou amateurs du monde entier de transmettre et d'enrichir leur culture photographique. Le thème de ce 33ème concours comportera deux catégories, un sujet libre (catégorie A) et "Energie" (catégorie B). La seconde catégorie, "Energie" invite les participants à soumettre des images qui capturent l'énergie des vues et des sujets qui inspirent, motivent ou enthousiasment les photographes ou les spectateurs. Une exposition des photographies gagnantes est prévue après la sélection des gagnants (les détails sur la date précise et l'emplacement seront annoncés ultérieurement). Avec ce thème et ces catégories, nous sommes impatients de recevoir du monde entier des images expressives reflétant les émotions qui viennent directement du cœur. Veuillez noter que nous n'acceptons les soumissions que par Internet.

## RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

### ■ Critères d'admission

Le Concours international de photo Nikon est ouvert à tous les photographes du monde entier, professionnels ou amateurs.

#### Remarques

- Seules les photographies originales qui n'ont jamais été publiées et pour lesquelles le participant détient tous les droits nécessaires seront acceptées. Les photographies qui ont été présentées dans le cadre d'autres concours, indépendamment du fait qu'elles aient reçu ou non une récompense, ne peuvent être soumises au concours NPCI.
- Les salariés de Nikon Corporation (désignée ci-après comme « l'Organisateur »), de ses filiales et de ses sociétés affiliées n'ont pas le droit d'y participer.
- L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute oeuvre présentée qui serait jugée indécente ou considérée comme violant les lois japonaises ou toute autre loi nationale.
- Tous les participants, en particulier ceux de moins de 18 ans dans la plupart des législations, déclarent que leur inscription est parfaitement conforme aux dispositions légales de leur pays.

### ■ Catégories

(A) **Sujet libre : Photographies qui traduisent votre façon unique de voir le monde et votre créativité.**

(B) **Energie : Photographies capturant l'énergie de paysages ou de sujets et capables d'inspirer, motiver ou d'exciter l'audience.**

#### Remarque

Une même photographie ne peut pas être présentée dans ces deux catégories.

### ■ Délai d'inscription

- Du mercredi 1er septembre au mardi 30 novembre 2010.
- Les soumissions seront acceptées jusqu'à 24:00, mardi 30 novembre 2010, heure du Japon.

### ■ Comment participer ?

Chaque participant peut proposer deux images JPEG dans chaque catégorie (total de 4 impressions). Il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription en ligne que vous trouverez sur le site Web NPCI 2010-2011 (<http://www.nikon-npci.com>) et de joindre les images JPEG que vous souhaitez présenter. Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre sur le site Web.

#### Remarques

- Les images présentées ne seront en aucun cas renvoyées.
- Les participants ne recevront pas de confirmation de leur inscription.
- Les fichiers JPEG, pour être acceptés, doivent impérativement être conformes aux dispositions mentionnées ci-dessus.
- Toutes les données envoyées au concours via Internet, y compris les informations personnelles et les données relatives aux photos, seront gérées par PhotoHighway Japan conformément aux instructions de l'organisateur du concours.

### Informations relatives aux images JPEG envoyées via Internet

Par image JPEG acceptée, il faut entendre tout fichier graphique pris à l'aide d'un appareil photo numérique (à l'exclusion de tout appareil photo numérique moyen ou grand format) ainsi que toute donnée numérisée à partir d'une photographie réalisée avec un appareil photo 24 x 36 ou APS. Les photographies qui ont été numérisées à l'aide d'un logiciel sont acceptées, ainsi que les images « couleur » ou « noir et blanc ».

- Taille maximale pour chaque image JPEG : 10 Mo (avec 2,048 x 1,536 pixels ou 1,536 x 2,048 pixels) Si la taille de l'image est supérieure à celle stipulée ci-dessus, compressez le fichier à une taille maximale de 10 Mo avant de l'envoyer.
- Format du fichier : uniquement JPEG
- Il n'est pas possible de présenter plusieurs photos portant le même numéro.
- L'espace colorimétrique standard retenu dans le cadre du concours est le sRGB.
- Les gagnants sont susceptibles d'être invités à produire des fichiers JPEG d'une résolution supérieure de leurs oeuvres primées, dans le cadre de la production de publications et d'expositions liées au concours. Les images présentées ainsi que leur support (CD ou autre) ne seront pas renvoyés.

Pour plus de détails à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le site web du concours international de photo Nikon 2010-2011

<http://www.nikon-npci.com>

# RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

## ■ Prix et récompenses

Le Grand Prix sera décerné à la photographie la plus remarquable, toutes catégories confondues. Au total, 33 gagnants recevront des prix allant du Grand Prix au premier prix et allant jusqu'à des prix de troisième place. 20 participants supplémentaires seront également sélectionnés comme gagnants et concurrents pour le prix du Talent le plus prometteur qui récompense les participants âgés de moins de 30 ans (né le ou après le 1er janvier 1981) pour les travaux possédant un pouvoir expressif remarquable et transmettant l'énergie de la jeunesse.

### Prix et récompenses

Nom du prix	Nombre de lauréats	Prix
Grand Prix	Un gagnant (toutes catégories confondues)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appareil photo numérique réflex Nikon D3S</li><li>• AF-S NIKKOR 24 mm f/1,4G ED</li><li>• AF-S NIKKOR 24-70 mm f/2,8G ED</li><li>• Exposition au Concours international de photo Nikon 2010-2011 sur la mini-galerie du site internet*1.</li></ul>
Premier prix	Deux gagnants (1 par catégorie)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appareil photo numérique réflex D300S</li><li>• Flash SB-900</li><li>• AF-S DX NIKKOR 18-200 mm f/3,5-5,6G ED VR II</li><li>• AF-S NIKKOR 16-35 mm f/4G ED VR</li></ul>
Deuxième prix	Dix gagnants (5 par catégorie)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appareil photo numérique réflex Nikon D5000</li><li>• AF-S DX Micro NIKKOR 85 mm f/3,5G ED VR</li></ul>
Troisième prix	Vingt gagnants (10 par catégorie)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appareil photo numérique réflex Nikon D3000</li><li>• AF-S DX NIKKOR 18-55 mm f/3,5-5,6G VR</li></ul>
Prix du Talent le plus prometteur*2	Quatre gagnants (toutes catégories confondues)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appareil photo numérique compact Nikon COOLPIX P6000</li><li>• Exposition au Concours international de photo Nikon 2010-2011 sur la mini-galerie du site internet*1.</li></ul>
Finalistes du Prix du Talent le plus prometteur*2	Seize gagnants (toutes catégories confondues)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appareil photo numérique compact Nikon COOLPIX S1000pj</li><li>• Exposition au Concours international de photo Nikon 2010-2011 sur la mini-galerie du site internet*1.</li></ul>

**Note:** Les prix peuvent être modifiés sans avertissement préalable et ne peuvent pas être échangés contre de l'argent.

\*1 Une exposition présentant les oeuvres primées (Grand Prix, Prix du Talent le plus prometteur ainsi que les finalistes de ce dernier) sera organisée sur le Site Web NPCI. Les gagnants auront ainsi l'opportunité de présenter d'autres photographies que celle primée, sous réserve d'en posséder tous les droits. Ils seront donc invités à présenter d'autres oeuvres que celle pour laquelle ils ont été primés.

Tout gagnant doit permettre à l'Organisateur d'utiliser à titre gracieux les oeuvres qu'il aura présentées à ce dernier. Tous les frais, coûts et charges relèvent de la responsabilité exclusive du gagnant. Pour pouvoir recevoir le prix, les gagnants peuvent être tenus de fournir à Nikon toutes les informations pertinentes en matière d'imposition et de préparer les documents correspondants adéquats. L'Organisateur se réserve le droit de révoquer tout gagnant qui, pour une raison quelconque, ne souhaite pas présenter d'oeuvre dans le cadre de l'exposition.

\*2 Les vainqueurs du Prix du Talent le plus prometteur devront produire un document officiel attestant de leur date de naissance. En cas de manquement à la présente clause, le gagnant sera révoqué.

Toute information ultérieure concernant la remise des prix et l'organisation de l'exposition sur le site Web NPCI sera adressée directement aux lauréats.

## ■ Le Jury

L'organisateur du concours nommera des photographes et experts internationaux qui travaillent dans l'industrie photographique en la qualité de juges afin de procéder à la sélection des photographies gagnantes.

Ni l'organisateur ni les juges ne discuteront, ne répondront à aucunes questions ou commentaires concernant la nomination des juges ou les résultats du concours.

## ■ Annonce des lauréats

La liste des gagnants sera diffusée sur le site Web NPCI (<http://www.nikon-npci.com>) vers la fin du mois de juin 2011.

## ■ Notification des gagnants

Les gagnants seront notifiés par courrier électronique envoyé par l'Organisateur, un bureau local Nikon de dépôt ou un distributeur Nikon agréé au début du mois de juin 2011.

- Les gagnants devront accepter, dans les délais impartis, les conditions stipulées sur le site Web de l'Organisateur, dont un lien est inséré dans le courrier électronique. Si l'Organisateur n'a pas reçu ce document à la date requise, le gagnant pourra être révoqué. Pour que les gagnants reçoivent cette notification, nous recommandons vivement aux participants de mettre à jour leur adresse électronique sur le site Web NPCI (<http://www.nikon-npci.com>) après avoir participé au concours.
- L'Organisateur se réserve le droit de contacter tout candidat par téléphone ou tout autre moyen à sa convenance, en vue de confirmer les informations stipulées dans son bulletin de participation ou pour toute autre raison qu'il jugera nécessaire.
- Les gagnants sont susceptibles d'être invités à produire des fichiers JPEG de leurs oeuvres primées, d'une résolution supérieure, dans le cadre de la production de publications et l'organisation d'expositions liées au concours.

Les images présentées ainsi que leur support (CD ou autre) ne seront pas renvoyés.

## ■ Clauses d'exonération de responsabilité

### Contrat

- En s'inscrivant, tout participant reconnaît expressément avoir lu, compris et accepté le règlement et les conditions du concours. L'Organisateur se réserve le droit de statuer sur une quelconque question qui ne serait pas abordée dans la présente brochure. Si un participant n'est pas d'accord avec une quelconque décision prise par l'organisateur, il a le droit de retirer sa candidature. Tous les frais, dans ce cas, restent à la seule charge du participant.
- Si l'efficacité, la sécurité, la procédure de sélection, l'équité du concours ou toute autre opération connexe s'avérait compromise, du fait d'un élément indépendant de la volonté de l'Organisateur, par exemple en cas de problème lié au réseau informatique, à une infection par virus informatique ou à une violation d'accès, alors l'Organisateur se réserve le droit de différer ou interrompre la réception de certaines ou de l'ensemble des inscriptions via Internet.

### Remarques concernant les inscriptions

- Les participants assument l'entière responsabilité des dépenses telles que celles engendrées par l'utilisation de systèmes informatique ou les frais d'envoi, etc.
- Les gagnants sont redevables de toute taxe ou autres frais liés à réception de leur prix.
- Les décisions arrêtées par les membres du jury sont réputées définitives. Aucune correspondance ne sera échangée.

### Responsabilité

- Bien que l'Organisateur s'engage à prendre le plus grand soin de toutes les photographies qu'il recevra, il décline toute responsabilité en cas de dégradation ou perte observée au cours de leur expédition ou d'une quelconque altération ou perte de données pendant leur téléchargement.
- Par ailleurs, l'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un quelconque dommage que le participant aurait subi, du fait d'un élément échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur, par exemple en cas de problème lié au réseau informatique, à une infection par virus informatique ou à une violation d'accès.
- À l'exception de tout cas avéré de malveillance ou de négligence grave, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable d'un quelconque effet déplorable

ou inopportun, ni d'un quelconque dommage subi par le candidat du fait de sa participation au concours.

- Tout participant déclare expressément disposer de tous les droits exclusifs liés à chacune de ses oeuvres et détenir toutes les autorisations nécessaires afin de présenter celles-ci. L'Organisateur ne peut être tenu responsable en cas de plainte ou réclamation d'un quelconque tiers concernant la violation de droits ou des dommages liés au sujet ou à l'objet de l'oeuvre et le participant s'engage, dans un tel cas, à dégager toute responsabilité de l'Organisateur et à l'indemniser.
- Un photographe présentant les oeuvres d'une personne identifiée ou identifiable peut enfreindre les droits à la confidentialité de cette personne ou divulguer des informations personnelles. Les participants devront donc prendre soin de présenter des oeuvres ne risquant pas d'enfreindre les droits d'autrui, en particulier en demandant préalablement l'autorisation de la personne concernée et en effectuant toute autre démarche nécessaire.
- Les bureaux Nikon locaux, les distributeurs Nikon agréés, les tiers collaborant au concours et les membres du jury jouissent également des mêmes conditions stipulées ci-dessus en faveur de l'Organisateur.

### Droits des participants

- Les participants conservent tous les droits de reproduction et autres sur leurs photographies. Toutefois, l'Organisateur s'octroie les droits exposés ci-dessous à la rubrique « Droits de l'organisateur ».

### Droits de l'organisateur

- L'Organisateur se réserve le droit permanent et non exclusif d'autoriser ses filiales et ses sociétés affiliées à publier, reproduire, présenter, distribuer et afficher toute photographie ayant été primée, sur le site Web, dans le cadre d'une exposition, d'un salon commercial ou dans tout autre média, dont il assume la gestion, en vue de la promotion du concours. L'Organisateur se réserve en outre le droit d'utiliser, dans pareil cas, les photographies, sans requérir au préalable une quelconque autorisation supplémentaire de la part du lauréat et sans offrir aucune autre compensation de quelque nature que ce soit.
- L'Organisateur se réserve le droit permanent et non exclusif de publier, reproduire, présenter, distribuer et afficher toute photographie ayant été primée, sur le site Web, dans le cadre d'une exposition, d'un salon commercial ou dans tout autre média, dont l'une de ses filiales ou de ses sociétés affiliées assume la gestion, en vue de la promotion du concours. L'Organisateur se réserve en outre le droit d'utiliser, dans pareil cas, les photographies, sans requérir au préalable une quelconque autorisation supplémentaire de la part du lauréat et sans offrir aucune autre compensation de quelque nature que ce soit.
- Eu égard à la clause précédente, l'Organisateur, ses filiales et ses sociétés affiliées se réservent le droit (a) d'accompagner une partie ou l'intégralité des oeuvres primées d'effets additionnels comme des images informatiques, des effets sonores ou de la musique sur les sites Web gérés par l'Organisateur, ses filiales ou ses sociétés affiliées et (b) de reproduire une partie ou l'ensemble des oeuvres primées dans le but de réaliser des affiches, des billets d'entrée, des brochures, etc. dans le cadre d'une exposition de photographies ou de tout autre événement. Les lauréats ne peuvent exercer aucun droit d'auteur ou personnel sur les photographies ainsi utilisées.
- Un contrat séparé devra être rédigé si l'Organisateur, ses filiales ou ses sociétés affiliées souhaitent publier une oeuvre dans un objectif autre que la promotion du concours.
- L'Organisateur, ses filiales et ses sociétés affiliées annonceront le nom des gagnants et le titre des oeuvres primées sur le site Web NPCI, sur d'autres sites Web partenaires, dans le cadre d'expositions et de tout autre événement connexe. Tous les participants sont invités à lire attentivement la clause relative à « l'utilisation des informations personnelles » stipulée dans cette brochure.
- Toute inscription ne répondant pas aux exigences stipulées par l'Organisateur sera immédiatement annulée. Une telle décision ne sera cependant pas notifiée au participant. L'Organisateur se réserve le droit, même après la remise des prix, de révoquer tout gagnant et de retirer tout prix s'il s'avère qu'un lauréat n'a pas respecté l'une des présentes clauses.
- Toutes les conditions générales régissant la participation au concours sont conformes aux dispositions légales en vigueur au Japon.
- Il ne relève pas de la responsabilité de l'Organisateur de s'assurer que les conditions d'inscription au concours et que l'utilisation des informations personnelles sont en conformité avec les lois ou les dispositions en vigueur dans le pays au sein duquel le participant a décidé de s'inscrire. Par conséquent, toute responsabilité liée à la présentation d'oeuvres dans le cadre du concours

doit être assumée par le participant qui a décidé de présenter lesdites oeuvres sous sa propre responsabilité et à ses seuls risques. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'un quelconque préjudice subi par le participant. Un tel préjudice, par conséquent, relève de la responsabilité exclusive du participant.

- Tout litige survenant entre un participant et l'Organisateur relève de la compétence du Tribunal de Tokyo.

## ■ Utilisation des informations personnelles

Pour s'inscrire au concours, il est demandé aux participants de remplir un bulletin d'inscription et de fournir un certain nombre d'informations personnelles. Chaque participant a le droit de répondre ou non à ces questions mais tout bulletin comportant un nombre insuffisant d'informations ne pourra être accepté par l'Organisateur.

### Intentions d'utilisation

Les informations personnelles seront utilisées par l'Organisateur, les bureaux Nikon locaux et les distributeurs Nikon agréés uniquement en vue de :

- notifier aux gagnants la décision du jury ;
- fournir aux participants toute information liée au concours ;
- obtenir auprès des participants toute précision relative aux informations mentionnées dans le bulletin d'inscription.

**Remarque:** La liste des gagnants sera également publiée sur des sites Web partenaires du concours, sur des brochures imprimées ou sur tout autre support présentant les oeuvres primées.

### Divulgaration des informations à une tierce partie

- En cas de nécessité et uniquement afin d'assurer le parfait déroulement du concours, l'Organisateur se réserve le droit de divulguer des informations personnelles afférentes aux participants, aux bureaux Nikon locaux, aux distributeurs Nikon agréés, à toute autre tierce partie oeuvrant dans le cadre du concours ainsi qu'aux membres du jury.
- Toutefois, en cas d'absolue nécessité, l'Organisateur s'engage à conclure un accord comprenant une clause de non-divulgaration, avec le destinataire des informations personnelles d'un quelconque participant. Ce contrat vise à assurer une divulgation minimale des informations. En outre, ce contrat doit définir clairement la nature et la portée conférées à l'usage de telles informations.

### Gestion des informations personnelles

L'Organisateur assume toute responsabilité relative à l'adoption de mesures préventives visant à éviter toute fuite, falsification ou tout abus des informations personnelles. L'Organisateur s'engage à exploiter le protocole SSL ou tout autre moyen équivalent dans le cadre des informations personnelles transmises via Internet afin de protéger celles-ci de tout piratage informatique.

### Modification des informations personnelles et autres questions

Si vous souhaitez modifier, pour une raison quelconque, les informations personnelles que vous avez indiquées lors de votre inscription, merci de contacter votre Centre d'informations NPCI (voir la liste des bureaux de dépôt des inscriptions). Toute requête, par exemple une modification, pourra ainsi être exécutée. Merci d'adresser directement toutes vos questions concernant votre participation au concours à votre Centre d'informations NPCI.

### Disposal of personal information

Except in the case of winners and entrants whose entries will be used for purposes other than promotion of the contest (hereafter referred to as "winners and some other entrants"), the organizer will initiate the disposal of all personal information acquired through contest entry in data accompanying entries, and any other electronic form relating to the contest – from the end of November 2011 (hereafter referred to as "date of disposal"). Au terme de cette date de destruction, aucune autre modification, recherche ou action liée aux informations personnelles des participants ne pourra être menée, en aucune façon, à l'exception du cas des participants (désignés ci-dessus « les lauréats et certains participants »).

# CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTO NIKON 2010-2011 CIPN

Pays	Bureau/Nom du distributeur	Adresse	Número de téléphone
<b>Amériques</b>			
•Argentine, Uruguay, Chili, Pérou et Bolivie	Grupo Udenio	Ayacucho 1235, Buenos Aires (1111), Argentina	+54-11-4811-1864
•Brésil (Rio Grande Do Sul, Santa Catarina, Parana)	Udenio do Brasil Ltda.	Vitor Konder 125 Conj. 102, Florianopolis, SC, Brasil	+55-48-3025-4505
•BRÉSIL	T. Tanaka/S.A.	Rua Martim Francisco, 438 – Santa Cecilia – São Paulo – SP – Brazil – 01226-000	+55-11-3825-2255
•Canada	NIKON CANADA INC.	1366 Aerowood Drive, Mississauga, Ontario L4W 1C1	+1-905-625-9910
•Mexique	Nikon México, S.A. de C.V.	Av. Paseo de la Reforma 222, Piso 7, Col. Juárez, CP 06600, México DF, México	+52-55-3098-6450
•Panama, Equateur, Colombie, Venezuela et Amérique centrale	Telefoto Internacional Zona Libre S.A.	Apartado Postal 0302-00354, Zona Libre De Colón, República de Panamá	+507-441-1598
•République Dominicaine et Colombie	Imagenes Fotograficas, S.A.	Calle Santo Tomas De Aquino 157, Zona Universitaria, Santo Domingo, Dominican Republic	+1-809-334-0000
•États-Unis	NIKON INC.	1300 Walt Whitman Road, Melville, N.Y. 11747-3064	+1-631-547-4200
<b>Océanie</b>			
•Australie	NIKON AUSTRALIA PTY LTD.	Unit F1, Lidcombe Business Park, 3-29 Birnie Avenue, Lidcombe NSW 2141, Australia	+61-0-2-8748-5200
•Guam	Photo Town Service Inc.	353 Chalan San Antonio Road Suite 103, Tamuning, Guam 96913 – 3302, P.O. Box 6766 Tamuning Guam 96931	+671-646-1289
•Iles Fidji	Motibhai & Company Limited	Motibhai Building, 1 Industrial Road, P.O. Box 9175, Nadi Int. Airport, Fiji	+679-6722477
•Maldives	Reefside Company Pvt Ltd	KKM Building, 03 Orchid Magu 20189, Male, Republic of Maldives	+960-33-23545
•Nouvelle-Calédonie	Edge Technologie	5, rue du docteur Lescour, Quartier Latin, 98800 Noumea, New Caledonia, South Pacific	+687-272717
•Nouvelle-Zélande	T.A. Macalister Limited	B. P. 661 – 98845, Noumea-Cedex, Calédonie	+64-9-573 1650
•Papouasie-Nouvelle-Guinée	ZD Systems	34 Vestey Drive, Mount Wellington, Auckland 1060, New Zealand	+675-325-4665
•République du Vanuatu	Pacific Retailing Limited	P.O. Box 132062 Sylvia Park Mount Wellington, AUCKLAND 1644, New Zealand	+678-22035
•Tahiti	Photo Polynesie	Sect 64, Lot 11 Gabaka Street, Gordons, National Capital District, Port Moresby, Papua New Guinea	+689-776264
•P.O. Box 6669, Boroko, NCD 111		Lini Highway, Port Vila, Vanuatu, P. O. Box 434, Port Vila, Vanuatu	
		B.P.5031, Pirae 98716, Tahiti, French Polynesia	
<b>Asie</b>			
Azerbaïdjan	AZEL (Azerbaijan Electronics)	71, Rashid Behbudov Street, Baku, AZ1022, Azerbaijan	+994-12-4974040
Chine	NIKON IMAGING (CHINA)SALES CO.,LTD.	Rm 01-04 50th Floor, Raffles City 268, Xi Zhang Middle Road, Huang Pu Qu, Shanghai, 200001, China	+86-21-63405188
Corée	Nikon Imaging Korea Co., Ltd.	Postcode 200001	
Hong Kong	Nikon Hong Kong Ltd.	12F the Korea Chamber of Commerce & Industry Bldg, 45 4ga Namdaemunro, Jung-gu, Seoul, 100-743 Korea	+82-2-6050-1810
Inde	Nikon India Private Limited	Suite 1001,10F, Cityplaza One, 1111 King's Road, Taikoo Shing, Hong Kong	+852-2882-3936
Indonésie	PT Alta Nikindo	Plot No. 17 Sector 32, Institutional Area, Gurgaon 122001, Haryana, India	+91-0-124-4688-500
Malaisie	Nikon (Malaysia) Sdn.Bhd.	Komplek Mangga Dua Square Blok H1 & 2 J., Gunung Sahari Raya Jakarta Pusat 14430, Indonesia	+62-21-6231-2700
Myanmar	Special Style Photo & Electronic	11th Floor, Block A, Meanara PKNS, No. 17, Jalan Yong Shook Lin, 46050 Petaling Jaya, Selangor Darul Ehsan, Malaysia	+60-3-7809 3688
Philippines	Columbia Digital Sales	No. 184-192, Room No. B-1, Ground Floor, Hnin Si Condo, Botahtaung Pagoda Road	+95-1-200138
Singapour	Nikon Singapore Pte. Ltd.	Pazundaung Township, Yangon, Union of Myanmar	+95-1-397617
Sri Lanka	Photo Technica (Pvt) Ltd.	#129 G. Roxas St. S.F.D.M., Quezon City, Philippines 1115	+63-2-365-0892
Taiwan	Yang Tai Trading Corp. Ltd.	80 Anson Road, #10-01/02, Fuji Xerox Towers, Singapore 079907	+65-6559-3618
Thaïlande	Niks (Thailand) Co., Ltd.	Airport Duty Free Shop No. 17DF, 288 Galle Road, Colombo 3, Sri Lanka	+94-0-11-2577-877
Viêt-nam	VIC Vietnam Joint Stock Company	6F, 90 Huai-Ning Street, Taipei 10037	+886-2-2311-7975
		166 Silom Road 12, Bangkok 10500, Thailand	+66-2-235-2929 to 34
		2B Quang Trung Street, Hoan Kiem Dist, Hanoi, Vietnam	+84-4-3941-0285
<b>Moyen-Orient</b>			
•Arabie Saoudite	Ahmed Abdulwahed Trading Co.,	Saudi Arabia Western Region, Jeddah, 5th Floor, Al Amal Plaza, Hail Street, P.O. Box 3611, Jeddah 21481, KSA	+966-2-6500282
•Bahrein	Ashrafs, W.L.L.	Building 63, Palace Avenue, Road 339, Block 318, Kingdom of Bahrain, P. O. Box 62, Manama, Bahrain	+973-1753-4441
•Iran	Niko Negaresh Co. Ltd	No 64, South Iranshahr Street, Tehran 1581653613	+98-21-88317855
•Iraqe	Al-Woodooh General Trading	Bad Al-Sharqy, Baghdad	+964-1-8162062
•Israël	Hadar Photo Supply Agencies Limited.	36-38 Achad Ha'am St., Tel-Aviv, 65817 Israel, Postal: P.O.B. 1686, Tel-Aviv 61016, Israel	+972-0-3-5603947
•Koweït	Ashraf & Co., Ltd.	Block 2, Area 277, Ardiya Industrial Area, Kuwait, P.O. Box 3555, Safat 13036, Kuwait	+965-1805151
•Liban	Gulbenk Trading Co.	Hamra-Makdessi Street, Adhami Building, 5th Floor, Beirut – Lebanon, P. O. Box 113-6645, Beirut – Lebanon	+961-1-353742
•Qatar	Salam Studio & Stores	Maysaloon Street No. 860, Area No. 63, West Bay, Qatar, P.O. Box 121, Doha, Qatar, Arabian Gulf	+974-4832050
•Sultanat d'Oman	Khimji Ramdas LLC	P.O. Box 19 Muscat, 113 Sultanate of Oman	+968-2479-6161
•Syrie	Film Trading Co.	Shahbandar Street, Bouran Lane, Damascus – Syria, P.O. Box 31180-Damascus, Syria	+963-11-4419031
•Turquie	Karfo Karacasulu Dis.Tic.A.S.	Ebusuud Cad. No:61, 34110 Sirkeci, Istanbul, Turkey	+90-0-212-4556700
•Émirats arabes unis	Grand Stores, I.L.c.	Saleh Bin Lahej Building, Mezzanine Floor, Al Garhood, Deira, Dubai, United Arab Emirates, P. O. Box 2144, Dubai – United Arab Emirates	+971-4-217-0700
<b>Afrique</b>			
•Égypte	Foto Express MISR.	426 Pyramids Street, Giza, Post No. 12111 Cairo, Egypt	+20-2-7762062
•République d'Afrique du Sud	Foto Distributors	Nikon House, 68 Kyalami Boulevard, Kyalami Business Park, Midrand 1684, South Africa	+27-11-466-2500
		P.O.Box 31621, Kyalami 1684 (mailing address)	
<b>EUROPA</b>			
•Allemagne	Nikon GmbH	Tiefenbroicher Weg 25, D-40472 Dusseldorf, Germany	+49-0-211-94 14-0
•Autriche	Nikon GmbH Austrian branch office	Wagenseilgasse 5, A-1120 Wien, Austria	+43-1-9726110
•Belgique	Nikon BeLux, Branch Office of Nikon France S.A.S.	Avenue du Bourget, 50, 1130 Bruxelles, Belgium	+32-0-2-7055665
•Bulgarie	Profiled Ltd.	126 Tzar Boris III Blvd.Fl.6, 1612 Sofia, Bulgaria	+359-2-8500350
•Chypre	Kh, Papasian distributors Ltd.	27 Andrea Arauzou str, Flat 202, 1076 Nicosia, Cyprus	+00357-22-486786
•Croatie	FOTOTEH d.o.o.	Prisavlje 2, 10000 Zagreb, Croatia	+385-0-1-6196609
•Danemark	Nikon Nordic AB Danish Branch Office	Orestads Boulevard 67, DK-2300 Kobenhavn S, Denmark	+45-32452000
•Espagne	Finicon S.A.	C/Ciencias, 81 Nave-8, Poligono Pedrosa, 08908 L'Hospitalet de Llobregat, Barcelona, Spain	+34-93-2649090
•Estonie	Nikon Nordic Baltic	Löötisa 6D-3rd floor, 11415 Tallinn, Estonia	+372 5057780
•Finlande	Nikon Nordic AB Finnish Branch Office	Äyritie 8B, 01510 Vantaa, Finland	+358-0-207-589570
•France	Nikon France S.A.S.	191, Rue Du Marche Rollay, 94504 Champigny, Sur Marne Cedex, France	+33-0-1-45164516
•Grèce	D. & J. Damkalidis S.A.	44 Zefirou St., 175 64 Paleo Faliro, Athens, Greece	+30-210-941-08-88
•Hongrie	Nikon Kft.	H-1047 Budapest, Föti út 56., Hungary	+36-1-232-13-71
•Irlande	Nikon U.K. Ltd.	Nikon House, 380 Richmond Road, Kingston Upon Thames, Surrey KT2 5PR, U.K.	+44-0-20-8541-4440
•Islande	Nikon Nordic AB	Räsundavägen 12, 8 tr, 169 67 Solna, SWEDEN, Mail Box 715, 169 27 Solna, SWEDEN)	+46-0-8-59410900
•Italie	Nital S.P.A.	Via Tabacchi 33, 10132 Torino, Italy	+39-0-11-899-68-04
•Lettonie	Nikon Nordic Baltic	Löötisa 6D-3rd floor, 11415 Tallinn, Estonia	+372 5057780
•Lituanie	Nikon Nordic Baltic	Löötisa 6D-3rd floor, 11415 Tallinn, Estonia	+372 5057780
•Luxembourg	Nikon BeLux, Branch Office of Nikon France S.A.S.	Avenue du Bourget, 50, 1130 Bruxelles, Belgium	+32-0-2-7055665
•Norvège	Nikon Nordic AB NUF Norwegian Branch Office	Martin Linges vei 17, N-1367 Snaroya, Norway, Postbox 1, 1330 Fornebu	+47-67827400
•Pays-Bas	Nikon Europe BV	New Yorkstraat 66, 1175 RD Lijnden, The Netherlands	+31-0-20-44 98 280
•Pays-Bas	Nikon Netherlands, Branch Office of Nikon GmbH	New Yorkstraat 66, 1175 RD Lijnden, The Netherlands	+31-0-20-4498111
•Pologne	Nikon Polska Sp. z o.o.	ul. Postepu 14, 02-676, Warsaw, Poland	+48-0-22-460 87 30
•Portugal	Atlant Photo Image S.L.	Sursal en Portugal, Rua Alexandre Herculanu 51 4ª, 1250-010 Lisboa, Portugal	+351-21-3866209
•République tchèque	Nikon S.R.O.	Kodanska 46, 100 10 Praha 10, Czech Republic	+420-267154560
•Roumanie	SKIN Media SRL	Strada Ocna Sibiului 46-48, Bucuresti 1, 014011, Romania	+4-0-21-316-82-00
•Royaume-Uni	Nikon U.K. Ltd.	Nikon House, 380 Richmond Road, Kingston Upon Thames, Surrey KT2 5PR, U.K.	+44-0-20-8541-4440
•Russie	Nikon (Russia) LLC.	19 Leninskaya Sloboda str., Moscow, Russian Federation, 115280	+7-495-663-7764
•Serbie, Monténégro, Bosnie et Macédoine	Refot B	Pcinjska BR. 17, 11000 Beograd, Serbia	+381-11-2448652
•Slovénie	Nikon GmbH Austrian branch office	Wagenseilgasse 5, A-1120 Wien, Austria	+43-1-9726110
•Suède	Nikon Nordic AB	Räsundavägen 12, 8 tr, 169 67 Solna, SWEDEN, Mail Box 715, 169 27 Solna, SWEDEN)	+46-0-8-59410900
•Suisse	Nikon AG	Im Hanselmaa 10, CH-8132 Egg/ZH, Switzerland	+41-0-43-2772700
•Ukraine, Biélorussie et Moldavie	Nikon (Russia) LLC.	19 Leninskaya Sloboda str., Moscow, Russian Federation, 115280	+7-495-663-7764
<b>Autres pays</b>			
•Nikon Corporation (Attn: Communications, Nikon Photo Contest International, Imaging Company)	Shin-Yurakucho Bldg., 12-1, Yurakucho, 1-Chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8331 Japan		+81-3-3216-2093

